



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUCURON

Séance du 10 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 10 mars,

À 19 heure, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, salle du Conseil municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe EGG, Maire.**

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
19	19	12	16

Date de la convocation

03.03.2025

Présents :

Adjoints au Maire

M. Jean-Yves RIOU, 1^{er} Adjoint, Mme, M. Thierry BENOIT, 3^{ème} Adjoint, M. Philippe ANGELETTI, 4^{ème} Adjoint.

Conseillers municipaux :

M. Jérémy BONIOL, M. Régis VALENTIN, M. Roger PELLEGRIN, Mme Geneviève MANENT, M. René LAURENT, Mme Claudie CHIRI, M. Régis AUDIBERT, Mme Anne-Cécile REUS.

Pouvoirs : Mme Claudie BLANC à M. Thierry BENOIT, Mme Anne-Marie DAUPHIN à M. le Maire, Mme Marie-Jo SOTTO à Mme Anne-Cécile REUS, M. Alain GUEYDON à M. Régis AUDIBERT.

Absents /Excusés : Mme Claudie BLANC, Mme Anne-Marie DAUPHIN, Mme Marie-Jo SOTTO, M. Alain GUEYDON.

Secrétaire de séance :M. Régis VALENTIN.

Délibération n°08/2025

Objet : Plan de financement - Aménagement d'une exposition permanente sur le thème de l'eau au Musée Marc Deydier

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal l'aménagement d'une exposition permanente sur le thème de l'eau au musée Marc Deydier, en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Luberon et l'association « Les Amis du Musée Marc Deydier ».

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Coût HT : 20 000 €
- Subvention État - dispositif FNADT CIMA (40 %) : 8 000 €
- Subvention Région (40 %) : 8 000 €
- Autofinancement (20 %) : 4 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

Approuve, l'aménagement d'une exposition permanente sur le thème de l'eau au musée Marc Deydier.

Approuve, le plan de financement prévisionnel.

Autorise, Monsieur le Maire à signer tout document venant en application de la présente délibération.

Décision adoptée à l'unanimité

Vote :

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits

Fait à Cucuron, le 14.03.2025

Le Maire

Philippe EGG

Le secrétaire de séance
Régis VALENTIN
Conseiller Municipal



Publiée le :